



ASSEMBLEE GENERALE 2019

FOOTBALL CLUB VAL-DE-RUZ

***Lundi 9 septembre, à 20h00 à la Rebatte de Chézard-St-Martin
(salle du Conseil général)***

PROCES VERBAL

1. Accueil :

1.1 Liste de présence et nomination d'un scrutateur

Sont excusés : Odile Roulet, Bernard Amstutz, Céline von Bergen, Kays et Jack Mamin, Jérémie Botteron, Carolina Reyrat, Sophie Petchanikow, Marie-Laure Béguin Mettraux, Roger Mettraux, Jonathan Béguin, Agnès Schüpach.

Nomination d'un scrutateur en la personne de Julien Matthey, 42 personnes sont présentes. Le nombre total de voix se monte à 42.

1.2 Approbation du PV AGC 2018

Le PV 2018 reçu en copie de l'ordre du jour, est accepté à l'unanimité moins une abstention.

2. Modification des statuts :

Alexandre Pages (AP) propose deux modifications des statuts, aux articles 12 et 17.

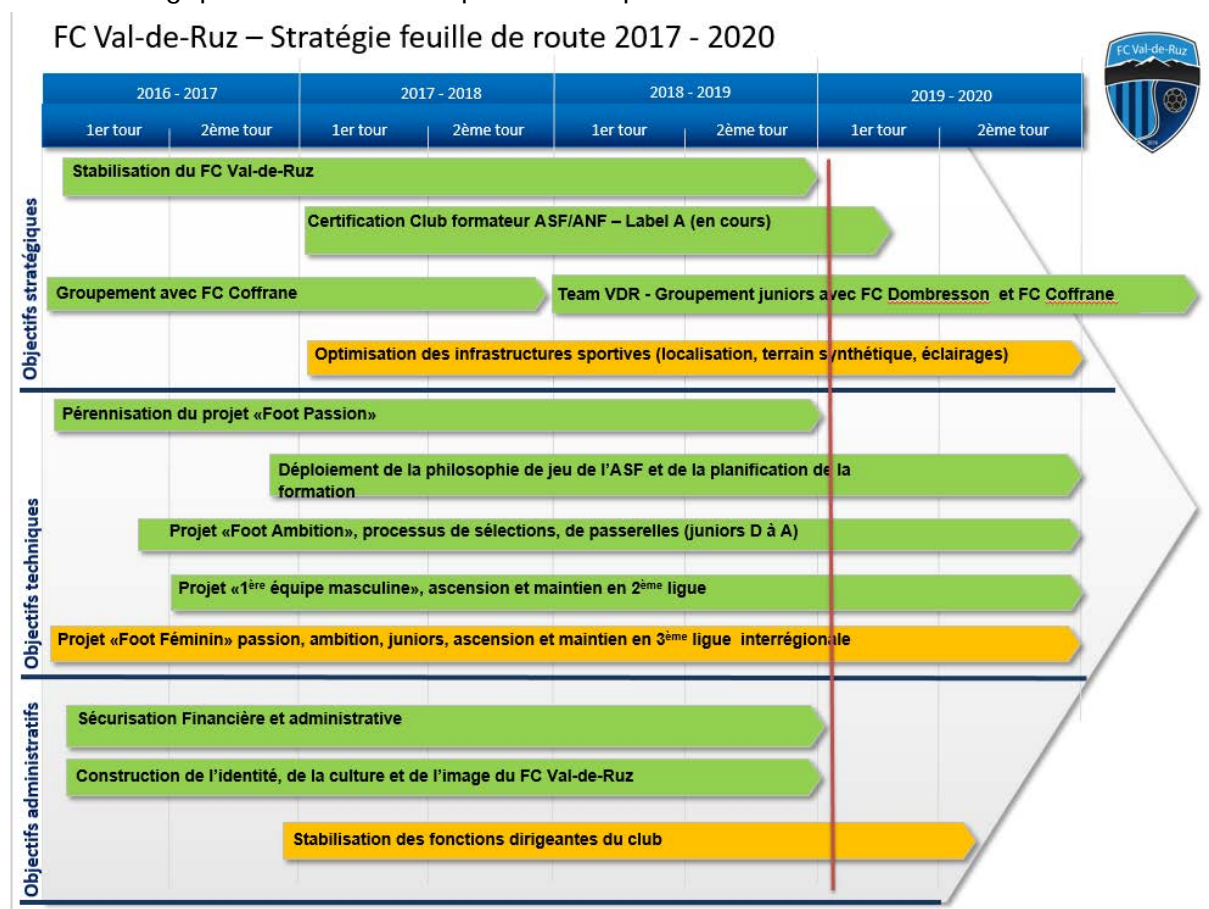
-Article 12 : modification de la date de l'exercice comptable annuel. L'exercice débutera le 1er août pour se terminer le 31 juillet de l'année suivante. L'assemblée générale ordinaire annuelle a lieu, de préférence, dans le courant du mois de septembre.

-Article 17: utilisation des données personnelles. Le FC VDR s'engage à respecter la loi sur la protection des données. De ce fait, il ne fournira pas les données des membres à des tiers sans leurs consentements. Par contre, pour faire profiter ses membres des avantages personnels offerts par notre partenaire Ochsner Sport, le club pourra lui fournir exclusivement les noms, prénoms et adresses de tous ses membres. Pour tout ce qui traite des images diffusées sur internet ou à usage unique du club (photos et vidéos), une autorisation personnelle écrite sera demandée à chaque membre concerné en lien avec Ochser.

Les deux nouveaux articles dans les statuts sont acceptés à l'unanimité moins deux abstentions.

3. Rapport du Président :

AP tire un bilan positif de la saison 2019, troisième saison après la fusion. La feuille de route stratégique 2017-2020 comprend 3 chapitres:



-Au niveau stratégique, la feuille de route prévoyait l'obtention du label A par l'ANF: le club l'a obtenu. Une cérémonie officielle aura lieu au mois de novembre.

Projet de fusion avec le FC Dombresson: pour des raisons indépendantes de notre volonté, le projet n'a pas pu avancer comme on le souhaitait.

-Au niveau technique, lancement d'un projet 1^{ère} équipe au printemps 2019 avec la volonté de constituer un contingent performant ; la 2^e équipe a été reléguée en 4^e ligue. C'est un mal pour un bien. L'important était de retrouver une équipe qui a du plaisir, avec des joueurs motivés; la 3^e équipe s'est maintenue en 4^e ligue. Au niveau des féminines, on a rencontré quelques soucis. Retrait de la 2^e équipe et fusion des deux équipes ; le groupement junior fonctionne bien, 1^{ère} année terminée.

-Au niveau opérationnel, on rencontre des difficultés pour remplacer les membres du comité sortants: on recherche notamment un responsable administratif. Au total, 5 postes à repourvoir.

Les events prévus sont les suivants: vente de vin, tournois en salle, souper de soutien, camp de foot.

4. Rapport du Directeur Technique :

Robert Loriol (RL) prend la parole pour faire son rapport:

1. Bilan positif de la 1^{ère} année du team, même si ça n'a pas toujours été évident. On ne peut pas satisfaire tout le monde. Il a fallu sélectionner dès les D, avec des habitudes différentes sur les trois sites. Des D au C : les enfants s'expriment avec la crainte de mal faire. Retrait équipe d'inter A, puis retrait des B3 sur le site de Dombresson.
 2. La certification de club formateur impose plusieurs contraintes. On doit absolument disposer d'un entraîneur diplômé avec un adjoint, d'un entraîneur de gardien, un camp d'entraînement et le suivi des critères d'évaluation de l'ASF. Deux entraînements par semaine, deux heures de salle par semaine en hiver. Coordinateurs qui font le lien entre le club et les enfants et les familles.
 3. Déploiement de la philosophie de jeu de l'ASF. Trois critères à suivre pour le football chez l'enfant. Ils viennent pour jouer.
 4. Travail sur la planification de la formation avec les entraîneurs. Le bilan est mitigé. Les changements à venir devraient nous permettre d'être plus à l'aise à ce sujet.
- Titres et promotion: nos junior B sont devenus champions cantonal, ce qui est un superbe résultat. On n'a pas accepté la promotion: 11 juniors B passaient en A, cela faisait beaucoup.

Au niveau du fair-play, les juniors C2 et C4 n'ont reçu aucun point de pénalité. Ils terminent 1^{er} égalité avec un autre club sur 31 équipes de C.

Je voudrais remercier tous les entraîneurs des jeunes, mais aussi ceux des actifs. Les contacts humains et les échanges que nous avons constituent notre force.

Sur le plan technique et stratégiques, la volonté est de pérenniser le groupement, de continuer à recruter et former des entraîneurs pour faire la formation J&S et de continuer à promouvoir la philosophie de jeu de l'ASF, où l'expérience est plus importante que le résultat. Il faut donner le droit de jouer aux enfants. Un titre en junior E n'apporte rien au club.

Sur le plan des objectifs sportifs, nous ambitionnons de jouer dans les 1ers degrés lors du 2^e tour avec les différentes équipes du « Foot ambition ». Au niveau du fair-play, on vise un minimum de point de pénalité chez les juniors et chez les actifs. Avoir un label, c'est beau mais le comportement sur le terrain est important aussi.

5. Rapport du Caissier :

5.1. Bilan

Christophe Joner (CJ) présente les comptes de la saison 2018-2019, plus faciles à lire sur le plan analytique grâce à une année de recul. Les deux années sont très comparables. La différence à l'actif, c'est le bénéfice de 28 000 francs. Moins que l'an passé, mais cela

reste positif. L'an passé, réserve effectuée au cas où la commune ne nous donnerait plus de subvention. C'est aussi une astuce pour être imposé un minimum.

5. Rapport du Caissier

5.2 Pertes & Profits - Compte d'exploitation

Produits	Saison 2018 - 2019	Saison 2017 - 2018	Variations
Cotisations	69 430,00	68 857,50	572,50
Manifestations	15 649,95	18 559,21	-2 909,26
Sponsoring	12 650,00	19 305,00	-6 655,00
Subventions	44 293,00	26 188,00	18 105,00
Remboursement sanctions joueurs	80,00	1 020,00	-940,00
Autres produits	-40,00	3 793,70	-3 833,70
Cantines	23 055,90	13 139,70	9 916,20
Camps de foot	970,70	3 645,65	-2 674,95
Ventes spéciales	8 152,31	4 483,70	3 668,61
Total des Produits	174 241,86	158 992,46	15 249,40

Au niveau des recettes, moins de sponsoring. On n'a moins sollicité nos partenaires pour augmenter notre capital maillot et équipement. On a encaissé plus de subventions de type JS car nous avons plus d'entraîneurs certifiés. Au niveau des cantines, on avait eu un retard dans le bouclage l'an dernier. On enregistre 17'000 francs de recettes pour chaque saison.

5. Rapport du Caissier

5.2 Pertes & Profits - Compte d'exploitation

Charges de fonctionnement	Saison 2018 - 2019	Saison 2017 - 2018	Variations
Salaires	-	-	-
Charges sociales	-	-	-
ANF	-15 296,00	-1 390,00	-13 906,00
ASF	-7 515,65	-6 143,75	-1 371,90
Arbitrage	-20 942,50	-9 150,00	-11 792,50
Matériels	-7 830,70	-5 517,60	-2 313,10
Tournois	-3 342,00	-4 322,50	980,50
Frais de fonctionnement	-5 876,48	-9 461,15	3 584,67
Installations	-44 485,55	-44 954,70	469,15
Lavages Maillots	-4 850,00	-4 805,00	-45,00
Frais entraîneurs	-12 473,00	-18 666,00	6 193,00
Frais J&S	-23 517,00	-13 681,00	-9 836,00
Total Charges de fonctionnement	-146 128,88	-118 091,70	-28 037,18
Résultats avant Impôts, Amortissements, intérêts et frais bancaires	28 112,98	40 900,76	-12 787,78
Impôts, Amortissements, intérêts et frais bancaires	Saison 2018 - 2019	Saison 2017 - 2018	Variations
Impôts	-	-	-
Amortissements	-	-	-
Réserves en prévision de la suppression des subventions communales	-	-30 000,00	30 000,00
Intérêts	-	-	-
Frais bancaires	-	-	-
Total Impôts, Amortissements, intérêts et frais bancaires	-	-30 000,00	30 000,00
Résultats nets	28 112,98	10 900,76	17 212,22

Nos charges de fonctionnement ont été plus élevées pour le compte ANF, pour l'arbitrage et pour les frais J&S. Les frais de fonctionnement sont plus bas, car nous n'avons plus à faire réaliser les bâches et panneaux publicitaires. Nous avons aussi moins de frais d'entraîneur. C'est lié à l'abandon du car pour la 1^{ère} équipe féminine.

Francesco Garufo (FG) demande quelle a été la facture pour les cartons: CJ précise qu'elle a atteint 6400 francs. Selon FG, cela représente grosso modo le bénéfice du souper de soutien.

Le comité fait la proposition à l'assemblée de faire une réserve de 25 000 francs supplémentaires pour réduire le bénéfice des comptes à 3000 francs sur un budget de fonctionnement de 140 000 francs. La proposition est acceptée par 41 voix pour et une abstention.

5.2. Caisses d'équipes

Les caisses d'équipes des équipes actives perdurent et les soldes sont reportés d'année en année.

Equipes	Montants
Caisses Juniors	fr. 5'733.65
Féminines	fr. 3'338.10
1ère équipe	fr. 1'083.15
2ème équipe	fr. 2'740.60
3ème équipe	fr. -
Total	fr. 12'895.50

Les soldes des caisses d'équipe des juniors non-utilisées en fin de saison sont reportées dans un compte commun dédié aux Juniors pour financer des camps ou tournois destinés aux juniors.

6. Rapport des Vérificateurs des comptes :

Christophe Cattin (CC) fait son rapport. Il recommande d'approuver les comptes présentés.

6.1. Acceptation des comptes

Les comptes sont acceptés par acclamations

6.2. Nomination des Vérificateurs des comptes

Laure von Wyss et Julien Matthey sont nommés vérificateurs des comptes pour l'exercice prochain.

7. Saison 2019-2020 :

7.1. Stratégie

AP précise que l'opportunité d'une fusion avec Dombresson sera évaluée. La feuille de route proposée l'an dernier peut être reprise pour cette année afin de continuer la

discussion. On a déjà fait une énorme avancée avec le groupement. Il y aurait une première équipe au VDR et des équipes passions pour le reste.

On va essayer d'organiser des AG extraordinaires en février ou mars 2020 pour proposer une fusion pour la saison 2020-2021. La demande doit être faite à l'ANF avant le 30 avril.

7.2. Budget

AP précise que 164 000 francs d'entrées sont prévues. En étant conservateur au niveau des charges, on les évalue à 154 000 francs. Le bénéfice estimé est donc de 10 000 francs. L'idée est d'investir dans le matériel. La proposition est de laisser les cotisations inchangées. CJ précise que les allocations JS n'ont pas été oubliées. Cela prend un peu plus de temps que d'habitude. Les subventions JS seront redistribuées à 100%. Le dédommagement pour les entraîneurs non diplômés sera versé par le club.

7.3. Manifestations

AP précise que la vente de vin et de chocolat a bien marché, avec des chiffres similaires à l'année précédente. Les tournois juniors E,F et vétérans se sont bien déroulés. En 2020, ils auront lieu les 11 et 12 janvier. Le 11, la soirée sera partagée par les vétérans et les féminines.

Le souper de soutien s'est déroulé en février dernier. Sur le plan financier, cela a moins bien marché qu'en 2018. Le comité a décidé de renoncer l'an prochain et d'organiser une journée du club et des familles le 21 juin au Centre sportif des GsC. Le camp de foot pour les juniors aura lieu comme de coutume à l'Ascension.

8. Election des comités :

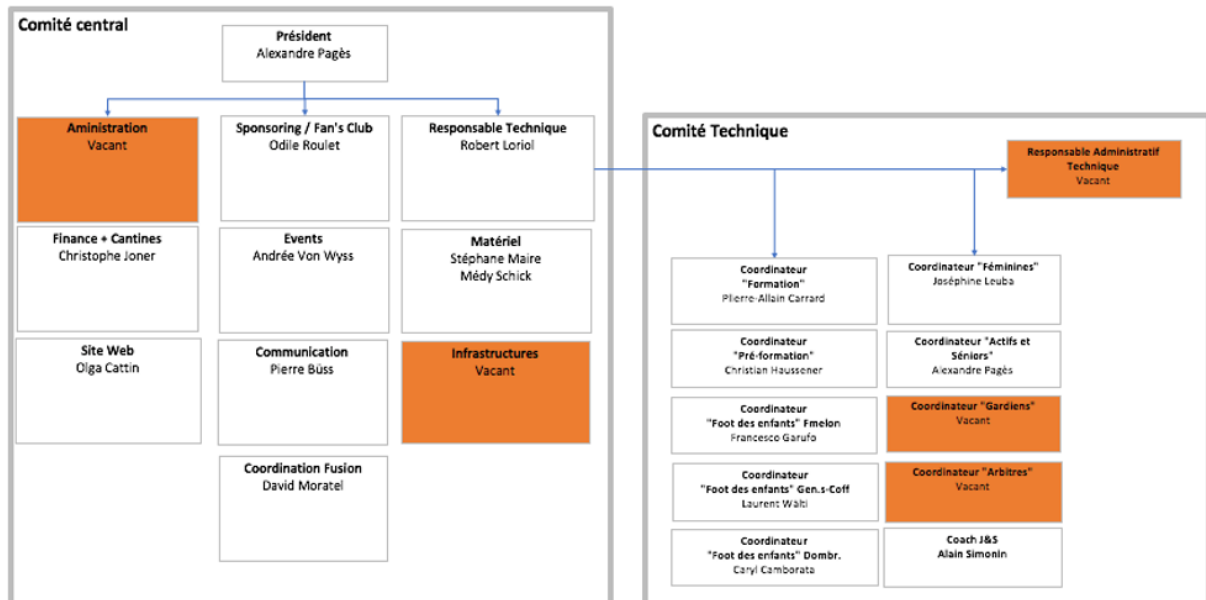
8.1. Président

AP est réélu par acclamation par l'assemblée

8.2. Membres du comité

AP détaille l'organigramme. Il précise qu'un poste de coordinateur entre les comités du FC VDR et du FC Dombresson a été créé. Il est occupé par David Moratel.

Dans le projet de fusion, une consolidation financière sera effectuée pour voir ce que donnerait un seul club fusionné. A voir si le budget futur permettra d'externaliser certaines fonctions, comme le secrétariat. Aujourd'hui, on se trouve à la limite de ce qu'on peut faire dans du bénévolat.



Plusieurs postes vacants au sein du comité:

- Un poste vacant comme responsable de l'administration,
- Un poste vacant pour la gestion des infrastructures
- Responsable administration technique
- Coordinateur «gardien»
- Coordinateur «arbitres»

AP fait un appel du pied à l'engagement d'actifs, 1^{ère} équipe comprise, pour s'engager au sein du club et participer à le faire tourner.

9. Divers :

- Pas de divers.

La séance est levée à 21h40 par AP qui convie l'assemblée à la traditionnelle verrée.

Fait le 9 septembre 2019 par Pierre-Emmanuel Buss